Réforme du lycée et du bac

# I - Les enjeux : Pourquoi le gouvernement propose cette réforme ?

Quatre principales raisons annoncées, elles sont les suivantes :

1. Limiter le taux d'échec en cours de licence. *« Le taux de réussite au baccalauréat général et technologique (environ 90 %) ne doit pas masquer une autre réalité :* ***61% des étudiants ne parviennent pas au terme des études*** *dans lesquelles ils se sont initialement engagés[[1]](#footnote-1). »*
2. Complexité de l’épreuve
3. Permettre l’interdisciplinarité
4. La mise en avant du grand oral (afin de réduire les discriminations relatives à la parole en public)

Quelques limites pointées :

* Que deviennent finalement ces 61% élèves ? Pourquoi ne pas venir à terme d’une année d’étude est si important ? Ne pas vouloir augmenter le nombre de places est un choix politique. A travers cette difficulté pointée sans expliquer le fond du problème c’est en réalité l’économie budgétaire qui est privilégié au détriment de l’éducation pour tous et toute.s.
* Le bac général et le bac technologique ont encore progressés en 2017 par rapport à 2016. Pourquoi ne pas se poser la question de ceux qui n’y arrivent toujours pas ? Qui sont-ils ? Comment faire pour les aider ?
* Comment on peut à la fois critiquer la complexité du bac, dans son organisation et sa « nature », et en même temps avoir un chiffre qui montre un taux de réussite au bac tournant autour des 90% ?
* On met en avant l’interdisciplinarité, alors comment expliquer que la disparition des sections ne s’applique qu’à la filière générale ?
* Le bac est simplifié : on passe d’une épreuve par matière à 4 épreuves, est-ce une recherche de la simplification ou bien d’une réduction des coûts (moins d’épreuves à organiser…)

# II - Des enjeux à la proposition

***Comment s’est construit se projet de réforme ?***

« *Le ministre de l’Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a présenté les grandes lignes de la réforme du baccalauréat général et technologique et les évolutions du lycée au Conseil des ministres du 14 février 2018.*

*En novembre 2017, Jean-Michel Blanquer a demandé à Pierre Mathiot, professeur des universités, de* ***faire des propositions pour dessiner un baccalauréat renouvelé en 2021.*** *De novembre à janvier, Pierre Mathiot a* ***auditionné une centaine de représentants d'organisations et d'institutions concernées*** *à des titres divers par le système éducatif, par la question du baccalauréat et du lycée en particulier.*

*La parole a également été donnée à près de* ***40 000 lycéens****, invités via*[*une consultation en ligne*](http://www.education.gouv.fr/cid124006/bac-2021-consultation-sur-l-avenir-du-baccalaureat.html)*à exprimer leurs avis et à partager leurs idées sur l'évolution du baccalauréat. Cette consultation s'est déroulée du* ***13 au 19 décembre 2017****. »[[2]](#footnote-2)*

* Ces informations sont de sources officielles, directement tirées du site de l’éducation nationale. On notera l’aspect important de la mise en avant de la consultation. **Sans pour autant mentionner, au moins en synthèse, ce qui a été gardé de cette consultation.**

***Sur la base de ce rapport, que propose finalement le ministre de l’éducation ?***

Concernant la réforme du lycée, il est prévu un **socle de culture commune** (philo, histoire-géo, français, enseignement moral et civique, langue vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive, humanités scientifiques et numériques).

Puis un **socle de spécialités** (arts, écologie-agronomie-territoires, histoire géographique-géopolitique-sciences politiques, langues et littératures étrangères, mathématiques, numérique et sciences informatiques, sciences et vie de la terre, sciences de l’ingénieur, sciences économiques et sociales, physique chimie)

Et enfin, un **socle orientation** et des **enseignements facultatifs** – (plusieurs choix possibles : Arts, EPS, LV3 et en terminale uniquement = mathématiques expertes, mathématiques complémentaires, droit et grand enjeux du monde contemporain)

En seconde : Enseignement commun uniquement

En Première : enseignement commun + 3 spécialités

En Terminale : deux spécialités à garder sur les trois choisies en première + enseignement commun

* A noter le rapport Mathiot parle de majeur/mineur, le ministre de l’éducation et sa réforme parle de tronc commun puis de spécialités. Une réorientation de communication ?
* Si on compare à ce qui est proposé aujourd’hui, on peut retrouver l’essentiel des matières dans le socle de culture commune, sauf pour les SES qui en sortent complètement.
* Quelles impactent des nouvelles matières sur le métier des enseignants ? Qui va enseigner ces nouveaux contenus ? Comment vont s’organiser les lycées pour proposer l’ensemble de ces enseignements ? Disparités entre les territoires…
* La disparition presque totale des sciences économiques et sociales (S.E.S) au lycée et donc de l’enseignement de base des auteurs de sociologies…
* Concernant les nouvelles matières proposées, on voit apparaître des combinaisons qui peuvent clairement nous interroger :
* écologie-agronomie-territoires = pourquoi lier l’écologie avec l’agronomie ?
* histoire géographique-géopolitique-sciences politiques = pourquoi la science politique est-elle liée à l’histoire ? Alors qu’à l’origine c’est une option qui est enseignée par les professeurs de SES.
* pourquoi la philosophie n’est pas introduite dès la première ?
* au final sur cinq nouvelles matières intégrées (communes ou spécialités) quatre ont un lien plus ou moins fort avec les notions de technologie/développement durable et la valorisation du progrès : écologie-agronomie-territoires / humanités scientifiques et numériques / numérique et sciences informatiques /sciences de l’ingénieur. Il faudrait davantage connaître le contenu de ces matières pour pouvoir se prononcer sur leur réalité idéologique. Mais on peut d’ores et déjà y voir la volonté du gouvernement d’intégrer dans l’éducation cette obsession du progrès technologique au dépend de l’environnement et du social.

Sur l’enseignement des langues, pas vraiment de changement. Néanmoins le Ministre propose de développer des cours dans une autre langue (exemple : cours de maths en anglais) et de favoriser la mobilité. **Toutefois aucune information n’est donnée sur les moyens de mise en œuvre.**

La réforme des filières professionnelle est prévue. Pour le moment peu d’informations officielles sur le sujet.

Concernant la réforme de l’examen final, le bac. Il est largement révisé. Mise en place du contrôle continue qui compte pour 40% de la note (pour les années de première et terminale) dont 10% de prise en compte du bulletin scolaire. Le contrôle continu consiste en des contrôles sur table qui devront normalement être corrigés par des enseignants extérieurs aux lycées (via une plateforme numérique). L’épreuve finale quant à elle compte pour 60%.

***L’organisation de l’épreuve change également***

Fin Première : une épreuve écrite et oral de français (comme aujourd’hui)

En terminale : 4 épreuves au total / deux épreuves écrites sur les spécialités choisies par l’élève (en avril retour de vacances de printemps) / épreuve de philosophie (comme aujourd’hui et en juin) / un oral d’une durée de 20 minutes sur la base d’un projet préparé dès la classe de 1er (en juin).

***Calendrier de mise en œuvre***

Bac en 2021 mais s’applique dès 2019 pour les troisièmes qui vont entrer en classe de seconde et ainsi de suite. Application de la nouvelle 1ère et terminale dès la rentrée 2019. En 2018 pour les secondes 🡪 positionnement de niveau pour savoir comment ils sont en FR et en Math.

Malgré plusieurs recherches je n’ai néanmoins pas trouvé d’information concernant le calendrier règlementaire (projet de loi…)

# Que propose réellement cette nouvelle organisation des lycées ?

* On veut **préparer les élèves à travailler**, on veut les préparer à s’insérer dans un domaine professionnel ? La question est posée. Le lien semble de plus en plus fort entre les nouvelles filières proposées. Comme si la faute du chômage, venait des chômeurs, comme si il n’y a avait pas de problèmes de répartition du travail et comme si l’éducation devait **former des futurs salariés…Ce n’est pas le rôle de l’éducation nationale.**
* Présentation de l’interdisciplinarité et du grand oral : qui peut être contre lutter les discriminations ? Qui peut être contre le fait que les filières ont besoin de communiquer entre-elles. Mais la question suivante ne se pose jamais : dans quel but ? **Quelle est la volonté du gouvernement, ce débat n’a pas lieu. (Et avec quels moyens/méthodes ?)**
* Quel impact pour le métier d’enseignant ? Baisse des postes aux concours (ex : SES) face à l’augmentation des effectifs dans les classes un risque de précarisation des métiers de l’éducation, et de **dégradation des conditions de travail semble se rapprocher à grand pas.**
* On ne pose pas la question du contenu, la communication se fixe sur un faux problème, qui pourrait être résolu en augmentant la capacité des universités à accueillir des étudiants. **Aucun débat sur l’accès au bac par origine sociale** pourtant fondamental quand il s’agit de réformer le lycée…

En 2014, parmi les jeunes âgés de 25 à 29 ans, 53 % étudient ou ont étudié dans le supérieur. C'est le cas de 76 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans dont le père est cadre ou de profession intermédiaire, contre 39 % de ceux dont le père est ouvrier ou employé[[3]](#footnote-3).

En moyenne sur 2012, 2013 et 2014, 30 % des enfants d'employés et ouvriers âgés de 25 à 29 ans déclarent détenir un diplôme d'enseignement supérieur, contre 66 % des enfants de cadres et de professions intermédiaires (dont enseignants)[[4]](#footnote-4)

Les taux d’accès au bac augmentent sur longue période. Mais alors que 9 enfants d’enseignants sur 10 sont bacheliers, ce n’est le cas que de 4 enfants d’ouvriers non qualifiés[[5]](#footnote-5).

En 2009, le monde publie « *la France stagne depuis 1995 à 64% de bacheliers[[6]](#footnote-6)*. » **Cela signifie que sur une même génération c’est 64% seulement de jeunes qui décrochent le bac.** C’est peut-être plutôt à partir de ce genre de statistiques qu’un débat sur la réforme du bac et du lycée pourrait se faire…

- Les options, les choix : tout repose sur l’élève. Il devient maître de son parcours de son avenir, ce qui suppose une très grande compréhension du fonctionnement et du système, à une période de la vie où on ne pense pas forcément à ça. Et même si on y pense, comment garantir un accès « équitable » à ces informations ? Comment les lycées vont s’organiser, comment les disciplines vont se mettre en place. On fait tout reposer sur l’élève comme si le choix était là, à leur porté, mais en fonction de sa ville et de son origine sociale, quel choix aura réellement cet élève ?

* Aspects particulièrement inquiétants : une possible disparition des sciences sociales au détriment d’une politique gouvernementale se tournant vers toujours plus de progrès. Les sciences sociales, la sociologie est l’une des matières qui permet d’étudier les phénomènes humains et de déconstruire les croyances. La sociologie dérange le politique puisqu’elle vise à s’émanciper du simple discours idéologique. Ecarter cette science revient à limiter considérablement l’esprit critique, indispensable à une éducation de qualité.
* La mobilisation : elle se fait moins entendre que pour la loi ORE. Mobilisation des lycées (dont on entend peu parler) et de certains syndicats comme ANCMSP (association de défense des métiers des sciences politiques) et de plusieurs autres organisations (ASES par exemple) – et les autres thématiques : maths, physique… ? Pour les lycéens, la loi ORE a un les impacts pour beaucoup. En effet, comme le prévoit la loi adoptée début mars, ces derniers verront désormais leurs vœux d'orientation examinés par une commission quand les filières demandées sont en tension. Objectif : évaluer "*leurs acquis*" et "*leurs compétences*". Pour le moment enseignants comme lycéens semblent avoir respecté le jeu et ont renseignés leurs vœux (face au tirage au sort pour l’année précédente). Les lycéens ne voient peut-être pas encore tout l’enjeu de cette réforme ?

Rapide retour historique

Pour rappel le bac a été créé en 1808, le baccalauréat est un diplôme du système éducatif français qui ouvre l'accès à l'enseignement supérieur. Il constitue le premier grade universitaire.

Le lycée et le bac font régulièrement parlés d’eux. Les gouvernements successifs ont souvent essayés de les réformer. Exemple : abandon de l'histoire-géographie en Terminale S, sous le gouvernement Fillon, rétablie sous celui d'Ayrault.

# Sources en vrac

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/BAC_2021/00/0/DP_BAC_BDEF_web_898000.pdf>

<http://www.sudeducation.org/Rapport-Mathiot-l-analyse-de-SUD.html>

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12431>

<http://www.education.gouv.fr/cid2573/la-voie-professionnelle-au-lycee.html>

<https://histoiresduniversites.wordpress.com/2018/02/03/la-cpu-decaroche/>

<http://www.aecsp.fr/>

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/EESR7_ES_20-le_niveau_d_etudes_selon_le_milieu_social.php>

<http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/06/18/depuis-1995-la-france-stagne-a-64-de-bacheliers_1208159_3224.html>

<https://www.franceculture.fr/histoire/le-baccalaureat-deux-cents-ans-dhistoire>

Texte de S. Beaud « 80% au bac…et après ? Les enfants de la démocratisation, La Découverte, 2002.

Le monde diplo :

- Les lycées professionnels, parent pauvre de l’éducation : Jean Michel DUMAY

- Le vieux mythe de l’adéquation formation-emploi : Jean Michel DUMAY

<https://www.monde-diplomatique.fr/1999/09/CHAMBAZ/3256>

1. Site de l’éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid125542/bac-2021-remise-du-rapport-un-nouveau-baccalaureat-pour-construire-le-lycee-des-possibles.html> [↑](#footnote-ref-1)
2. Site de l’éducation nationale : http://www.education.gouv.fr/cid125542/bac-2021-remise-du-rapport-un-nouveau-baccalaureat-pour-construire-le-lycee-des-possibles.html [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/9/EESR9_ES_22-le_niveau_d_etudes_selon_le_milieu_social.php> [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/9/EESR9_ES_22-le_niveau_d_etudes_selon_le_milieu_social.php> [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://www.inegalites.fr/L-inegal-acces-au-bac-des-categories-sociales?id_theme=17> [↑](#footnote-ref-5)
6. <http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/06/18/depuis-1995-la-france-stagne-a-64-de-bacheliers_1208159_3224.html> [↑](#footnote-ref-6)